

Concertation nationale sur l'énergie et le climat

CAHIER D'ACTEUR

N° 81



QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne, l'association dispose de 15 bureaux à travers le monde, dont la France.

Les campagnes et projets durables de QUATRE PATTES sont fondés sur l'expertise scientifique, la recherche ainsi que des actions de plaidoyer à l'échelle nationale, européenne et internationale.

Contact : nikita.bachelard@quatre-pattes.org

Le point de vue de QUATRE PATTES sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation

EN BREF

QUATRE PATTES salue l'ambition affichée par la stratégie nationale bas-carbone (SNBC-3) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur agricole et promouvoir des pratiques agroécologiques. Cependant, nous constatons des incohérences qui risquent de compromettre l'efficacité de cette stratégie et appelons à une mise en cohérence de l'action publique. Nous recommandons ainsi de fixer des objectifs plus ambitieux de réduction du cheptel et de la consommation de produits d'origine animale.

Nous défendons une transition vers des systèmes d'élevage agroécologiques et extensifs, capables de réduire durablement les émissions de GES agricoles tout en respectant la biodiversité et la santé des écosystèmes. Pour cela, la SNBC-3 doit inclure le bien-être animal comme levier pour atteindre cette transition. Nous dénonçons également une dépendance excessive aux solutions technologiques. Ces approches, limitées dans leur efficacité et leurs impacts à long terme, masquent la nécessité de repenser en profondeur les systèmes agricoles.

Point de vue de QUATRE PATTES sur la SNBC-3

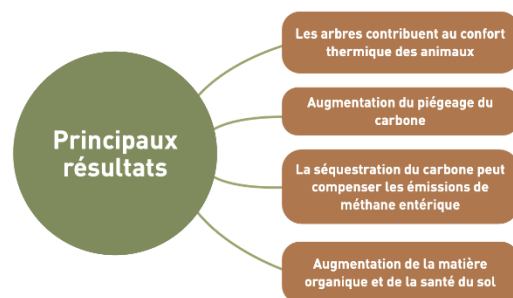
Pour une approche holistique de l'action climatique dans l'agriculture

Le projet de SNBC-3 comporte des objectifs de réduction des émissions de GES propres au secteur agricole, dont des hypothèses spécifiques à l'élevage. QUATRE PATTES salue la définition d'objectifs par secteurs, ce qui limite la possibilité de compenser des dépassements dans un secteur par des réductions dans un autre. Pour être pleinement effectifs, nous appelons à ce qu'ils soient traduits de manière contraignante dans les réglementations et politiques sectorielles, notamment le projet de loi d'orientation pour la souveraineté agricole et le renouvellement des générations en agriculture.

QUATRE PATTES salue l'importance accordée dans la SNBC-3 à l'évolution des modes de production et au développement des pratiques agroécologiques. Cependant, nous encourageons une ambition plus forte pour intégrer pleinement l'élevage extensif, telle que l'introduction de limites de taux de chargement liés aux conditions environnementales locales. L'élevage extensif est en effet une opportunité essentielle pour conjuguer protection du bien-être animal, réduction des émissions de GES, préservation de la biodiversité et des sols, résilience des écosystèmes, tout en contribuant à la souveraineté alimentaire du pays et en étant rémunérateurs pour les agriculteurs.

Des systèmes tels que la polyculture-élevage et l'agroforesterie illustrent les nombreux bénéfices de ce modèle. Par exemple, l'intégration d'arbres dans les exploitations contribue à améliorer le bien-être animal et à réduire les émissions de méthane entérique [1]. Ces pratiques permettent non seulement de préserver le bien-être et la santé des animaux, mais aussi de renforcer la résilience des systèmes agricoles face aux impacts croissants du changement climatique.

Systèmes intégrés culture-élevage



Principaux résultats apportés par les systèmes intégrés culture-élevage. Source : *Sustaining our Soils* : Une solution de bien-être animal pour l'environnement et le climat, FOUR PAWS, 2024 [2]

Pour une réduction du cheptel et de la consommation de produits d'origine animale plus ambitieuse, planifiée et juste

Pour atteindre les objectifs de réduction des GES du secteur agricole, la SNBC-3 repose sur des hypothèses de réduction du cheptel. Si ces hypothèses ont le mérite de ne pas se limiter aux bovins, elles s'appuient uniquement sur les baisses tendancielle du nombre d'animaux (décapitalisation). Le niveau d'ambition est insatisfaisant au vu des recommandations scientifiques et des attentes sociétales.

Rappelons que :

- Les émissions directes de l'élevage représentent 59 % des émissions de l'agriculture [2]. Mais une fois les émissions liées à la production, au transport et à la transformation des aliments pour animaux incluses, le secteur de l'élevage est responsable de 81 à 86 % des émissions de GES de l'agriculture en Europe [3].
- Pour ses productions animales, la France importe massivement des intrants (engrais, aliments...), ce qui renforce sa dépendance vis-à-vis des approvisionnements depuis l'étranger. Or, les émissions dans les pays exportateurs ne sont pas prises en compte dans l'inventaire national : l'empreinte carbone de l'élevage ne devrait donc pas être sous-estimée.
- L'agriculture peut être un levier pour lutter contre le changement climatique en

maximisant son potentiel de stockage du carbone, mais celui-ci ne doit pas être surestimé. Le flux de carbone capté par les prairies n'équivaut qu'à 15 à 25 % des émissions des élevages bovins [4].

Si le secteur agricole a certes respecté ses deux premiers budgets carbone, ces évolutions résultent principalement de la diminution du cheptel bovin liée aux difficultés économiques du secteur et non d'une planification des pouvoirs publics. Le projet de SNBC-3 devrait fixer des objectifs plus ambitieux de réduction du cheptel pour les ruminants et monogastriques (volailles incluses), définis en cohérence avec les objectifs environnementaux et de bien-être animal. Cette réduction doit être juste et planifiée, car la décapitalisation non-contrôlée touche en premier lieu des élevages plus respectueux du bien-être animal [5].

Enfin, en lien avec la hausse de l'ambition de l'objectif de réduction du cheptel, il est nécessaire de rehausser l'ambition de réduction de la consommation globale de protéines animales pour éviter les reports de consommation vers les viandes importées :

- **Quantitatif** : Le Haut Conseil pour le Climat recommande une baisse d'au moins 30 % de consommation de produits d'origine animale et d'un report vers d'autres sources de protéines à horizon 2050 [6]. Par ailleurs, QUATRE PATTES a estimé que pour se conformer avec les recommandations du *Planetary Health Diet* de la commission *Eat-Lancet*, la consommation de viande en France devrait réduire de 74 % [7].
- **Qualitatif** : QUATRE PATTES demande que l'objectif d'évolution des régimes alimentaires ne concerne pas seulement la viande rouge (voir p.152) mais bien tous les produits d'origine animale. La SNBC-3 devrait également préciser ce qu'elle entend par « viande locale et durable » (p.56). QUATRE PATTES déconseille de retenir la définition des produits « de qualité et durables » de la loi EGAlim du 30 octobre 2018. Celle-ci comporte plusieurs labels alimentaires qui n'offrent aucune ou très peu de garanties de bien-être animal et environnementales (label Rouge pour les productions porcines [8], mention Haute Valeur Environnementale...).

Solutions technologiques : des réponses insuffisantes

QUATRE PATTES s'inquiète de la promotion dans la SNBC-3 de solutions technologiques, présentées comme des moyens efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole. Celles-ci soulèvent de sérieuses inquiétudes quant à leur efficacité réelle, leurs impacts à long terme sur la santé animale et humaine, et leurs conséquences environnementales globales. Ces solutions technologiques masquent une problématique plus systémique : la surexploitation et l'intensification de l'élevage.

Les additifs alimentaires comme le 3-NOP ou les algues *Asparagopsis taxiformis* sont souvent cités pour leur potentiel de réduction des émissions de méthane entérique. Cependant, leur efficacité est fortement conditionnée par des régimes alimentaires généralement riches en amidon, typiques des systèmes intensifs [9]. Cela limite leur applicabilité dans des contextes extensifs et aggrave la dépendance aux systèmes d'élevage industriels [10]. De plus, les risques associés à certaines de ces substances pour la santé animale et humaine sont mal évalués (perturbations du microbiome ruminal, traces toxiques détectées dans les produits laitiers [11]).

La manipulation génétique favorise des lignées homogènes, augmentant la vulnérabilité des troupeaux aux maladies et renforçant l'utilisation d'antibiotiques, ce qui exacerbe les problèmes de résistance aux antimicrobiens [12]. Ces pratiques ignorent les bénéfices des races locales mieux intégrées dans des systèmes agroécologiques. De plus, une réduction des émissions de méthane par l'élevage sélectif pourrait prendre des décennies [13], ce qui est incompatible avec les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique qui requièrent une action rapide, comme le préconise l'évaluation mondiale du méthane [14].

La promotion du biogaz comporte des risques environnementaux, économiques et sociaux. Tout d'abord, le processus de méthanisation, qui utilise des digesteurs anaérobies pour transformer le fumier en énergie, ne tient pas compte de la part beaucoup plus importante de méthane provenant de la fermentation entérique. En France, seulement 17 % du méthane lié à l'élevage provient du fumier, le processus de digestion représentant les 83 % restant [15].

De plus, ce système nécessite de collecter du fumier en grande quantité, ce qui favorise l'intensification des élevages. Par ailleurs, le digestat produit par la méthanisation peut polluer les sols et les eaux souterraines [16]. Même après le processus, des émissions résiduelles de méthane, d'oxyde nitreux et d'ammoniac persistent, contribuant aux émissions de GES et à la pollution de l'air [17]. Enfin, le soutien financier accordé au biogaz favorise les grandes exploitations, créant des inégalités économiques et menaçant la sécurité alimentaire locale.

Conclusion

Pour maximiser les impacts positifs de la SNBC-3 et atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050, QUATTRE PATTES recommande de :

- Inclure explicitement dans la SNBC-3 le bien-être animal comme l'un des enjeux auxquels doit répondre le secteur agricole et comme levier pour réaliser la transition.
- Fixer des objectifs plus ambitieux de réduction du cheptel (dont volaille) et viser la transition de l'élevage intensif vers des systèmes extensifs avec d'excellents critères de bien-être animal et des taux de chargement appropriés liés aux conditions environnementales locales.
- Orienter les subventions publiques, notamment dans le cadre du Plan Stratégique National, vers les systèmes agroécologiques et respectueux du bien-être animal. Accompagner les éleveurs et le secteur agroalimentaire en leur donnant accès aux ressources (financières, formation) nécessaires à la transition.
- Renforcer les objectifs de réduction de la consommation de produits d'origine animale en précisant leur portée (quantitatif et qualitatif), en révisant les recommandations du Programme national nutrition santé pour intégrer les enjeux environnementaux et de bien-être animal et en adoptant la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat dans les plus brefs délais.
- Appliquer le principe de précaution aux solutions technologiques. Des règles claires devraient être établies pour que ces technologies ne soient approuvées qu'après une évaluation minutieuse de leur impact.
- Mettre fin aux subventions et aux incitations à la mise en place de digesteurs anaérobies qui rendent dépendants les agriculteurs aux systèmes agricoles industriels.
- Assurer la cohérence de l'action publique en déclinant les objectifs dans les réglementations et politiques sectorielles. Il conviendrait d'éliminer de la SNBC-3 toute référence au Plan gouvernemental renforcé de reconquête de notre souveraineté sur l'élevage, qui s'oppose à la réduction de la taille du cheptel et réduit les recours possibles face à l'installation de nouveaux élevages intensifs (décret n° 2024-529 du 10 juin 2024).